timité diffuse est adopté qui donne le pouvoir au plus digne, en tout cas au plus populaire.

III. — M. E. Cavaignac présente une note sur *deux circonstances de la vie de Sylla en rapport avec la déesse de Comana.*

Les Hittites (1500-1200 avant J.-C.) avaient comme divinités importantes Teshub et Hépa, celle-ci ayant son culte principal à Comana de Cappadoce, où se célébrait la fête de l'Appel. Le caractère guerrier de la déesse ressort de l'histoire subséquente, les Grecs l'ayant identifiée particulièrement avec Enyo, qui n'était pas une figure importante de leur panthéon. Les Romains du temps de Sylla l'ont identifiée naturellement à Bellone, et il faut se référer ici à deux textes de Plutarque (*Sylla*, 9 et 27) : la déesse est intervenue dans deux circonstances décisives de la vie de Sylla. On songe aussitôt à la propréture de celui-ci en Cilicie (92) : c'est là qu'il a pris contact avec Hépa-Enyo-Bellone. Il y a à Boghaz-Keui un monument qui évoque une figure féminine, armée et faisant un geste menaçant : c'est une représentation de ce genre qui aura frappé Sylla et sera venue le retrouver au cours d'une nuit agitée et décisive[1].

VI.

SÉANCE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 1950.

Président : M. M. Durry.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, R. Bloch, B. Blumenkranz, A. Bourgery, G. de Boussineau, E. Cavaignac, J. Couissin, A. Dain, M^me^ A. Dain, M. A. Ernout, M^lles^ J. Ernst, M. Fasciato, A. Freté, R. P. Gareau, MM. M. Gautreau, R. Goujard, R. P. Hubert, MM. Cl. Jodry, R. Laborderie, Labouesse, Y. Lefèvre, J. Le Gall, J. Marouzeau, M^me^ Michel-Lévy, MM. R. Noiville, L. Nougaret, M^me^ S. Nougaret, M. J. Perret, M^lle^ H. Petré, Mgr L. Pichard, MM. H. Pflaum, J. Reinach, M. Ribaud, R. Richard, H. Stern, M^me^ L. Tasca, M^lles^ J. Vielliard, J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. J. Marouzeau rend compte brièvement de l'activité de la Société depuis la séance qui a précédé les vacances.

Il expose en particulier les principaux résultats obtenus dans les divers domaines par le Congrès des Associations d'études classiques, réuni à Paris en août-septembre : mise en train d'entreprises de publica-

1. Le texte intégral de cette communication paraîtra dans la revue *Æsculape*.

tion (Corpus, Index, Recueils, instruments de documentation) ; position de problèmes soit scientifiques (question du latin vulgaire, des substrats et contacts linguistiques et culturels) soit pédagogiques (place du latin dans l'enseignement moderne) ; réorganisation de l'édition (question des éditions savantes et de textes techniques) ; documentation, collaboration internationale et échanges...

Il rend compte brièvement de la séance du Groupe romand à laquelle il vient d'assister à Sion, et il signale le développement remarquable qu'a pris en ces dernières années la filiale suisse de notre Société.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. H. G. PFLAUM étudie le cas des *bis consules*.

Le consulat a été considéré par les Romains comme un des gages de la liberté : *libertatem et consulatum L. Brutus instituit* (Tac., *Ann.*, I, 1). Aussi la continuation et l'itération de cette magistrature sont-elles en contradiction avec le principe essentiel de l'annalité sur lequel reposait la constitution républicaine. Mais ces théories n'ont jamais pu empêcher les Romains de réélire en cas d'urgence tel grand chef militaire indispensable à la bonne marche des événements, comme, par exemple, Marius, *cos. VII*. Cette pratique a été maintenue par les empereurs. La continuation, cependant, n'a joué qu'une seule fois, et ce fut en faveur de M. Agrippa, *cos. II* en 28, *cos. III* en 27, preuve de la situation éminente de cet *alter ego* d'Auguste. L'itération, elle, n'a cessé d'être en honneur depuis la mort de César jusqu'à celle de Gallien. Nous pouvons grouper une série de plus de cent noms. On peut, par ailleurs, distinguer quatre époques. Une première allant jusqu'à la mort de Tibère : au début, de 44 à 26, tous les *bis consules* revêtent des consulats ordinaires ; il y a beaucoup de *novi homines*. Après 26, seuls les princes de la maison impériale sont admis à cette dignité. De l'avènement de Caius jusqu'à Trajan, nous rencontrons, sauf sous le règne de Néron, un grand nombre d'itérations. Presque tous les honorés ne sont, cependant, que consuls suffects, symptôme de la méfiance des princes, surtout depuis les Flaviens. Le grand tournant se place sous Trajan, qui rompt avec le principe qu'il faut avoir au moins un père consulaire pour accéder au consulat éponyme. C'est sous son règne également que le premier ancien préfet du prétoire, Sex. Attius Suburanus, devient à deux reprises consul, en 101 et en 104, année à laquelle il donne son nom. La quatrième période va de Septime-Sévère à Gallien et se distingue par la licence accordée aux anciens préfets du prétoire de compter leurs *ornamenta consularia* comme premier consulat. C'est ainsi que ces personnages, devenus consuls, peuvent se targuer du rang de *bis consul*. L'analyse des listes fournit un résultat important pour contrôler la véracité des assertions de

l'*Histoire Auguste*. Jusqu'ici, nous ne connaissons aucun *bis consul* suffect après 104 ; il faut donc suspecter tous ceux des seconds consulats mentionnés par cette source qui nécessiteraient des dérogations à la règle. Enfin, des listes décomposant les titulaires d'après leur degré de noblesse en patriciens ou *homines novi*, ou d'après leur carrière postconsulaire, démontrent que ce qui importait pour la désignation était non pas l'appartenance à une grande famille — elle pouvait faciliter l'accès en certains cas — ni non plus les grands commandements sur les frontières de l'Empire, mais la volonté et la faveur du prince.

— M. Durry salue les débuts devant la Société du jeune maître épigraphiste, à qui l'on doit déjà un livre sur le *Cursus publicus* et deux thèses sur les *Procurateurs équestres*, dont la principale vient d'être imprimée. S'attaquant avec un regard neuf aux problèmes posés par les inscriptions, M. Pflaum a le mérite de s'élever des corrections ou compléments de détail à des lois générales dont bénéficie la science. C'est ainsi que sa communication fixe les règles de l'itération consulaire et permet de rendre compte de son importance sous le Haut-Empire, puisqu'elle explique souvent la politique des princes et, entre autres, le grave problème successoral. Par là s'éclairent bien des développements et des allusions de Tacite, de Pline le Jeune, de l'*Histoire Auguste*, ce qui prouve quels services peut rendre encore à la compréhension des textes l'épigraphie ainsi vivifiée.

II. — M. J. Marouzeau fait part d'un scrupule « de dernière heure » relativement à l'explication psychologique qu'il a proposée dans ses ouvrages sur l'ordre des mots pour les *processus d'inversion et de disjonction*.

La mise en relief qui résulte de chacun de ces deux procédés est-elle, comme il l'a cru, l'effet de la surprise (cas de l'inversion) et de l'attente (cas de la disjonction)? L'examen de faits analogues fournis par les langues modernes conduit peut-être à mettre en doute ces chefs d'explication. Il y a lieu, en tout cas, semble-t-il, de réexaminer le problème.

— M. J. Perret estime devoir défendre M. Marouzeau contre lui-même, du fait que les exemples empruntés à des langues modernes ne sont pas exactement assimilables aux exemples latins.

— M. Marouzeau maintient cependant sa perplexité, dont les motifs seront plus amplement exposés ci-dessous, p. 93-96.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1950.

Président : M. A. PIGANIOL.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, J. Bayet, J. Beaujeu, R. Bloch, A. Bourgery, G. de Boussineau, P. Boyancé, O. Chennevelle, J. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, M. Durry, Mlle J. Ernst, M. E. Faria, Mme R. Faria, MM. R. Flückiger, G. Fohlen, R. France, Mlle A. Freté, MM. J. Gaudemet, M. Gautreau, R. Goujard, P. Grenade, R. P. Grumel, Mlle A.-M. Guillemin, MM. A. Haury, J. Heurgon, R. P. Hubert, Mlles Y. James, S. Jannaccone, MM. C. Jodry, R. Jumeau, R. Laborderie, J. Le Gall, P. Lévy, J. Marouzeau, Mme Michel-Lévy, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mlle J. Odent, M. J. Perret, Mlle H. Pétré, Mgr L. Pichard, MM. J. Reinach, M. Ribaud, M. Riffaterre, H. Stern, Mlle A. Tachauer, abbé Fr. Tollu, MM. R. Villers, F. de Visscher, J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. A. PIGANIOL, président, salue la présence à cette séance de M. E. FARIA, chef du département de latin et vice-doyen de l'Université du Brésil à Rio-de-Janeiro, et de Mme FARIA, professeur à l'Institut d'éducation (École normale supérieure), de la même ville ; de M. F. DE VISSCHER, professeur à la Faculté de droit de Bruxelles ; de Mlle G. BRUNS, secrétaire et directrice des publications du Deutsches Archäologisches Institut de Berlin.

M. Piganiol rend compte de la mission de conférences qu'il vient d'accomplir au Brésil, mettant en relief l'excellente organisation des études supérieures, la bonne préparation des auditoires et louant en particulier, dans le domaine du latin, la féconde activité de M. E. Faria.

— M. J. MAROUZEAU donne divers renseignements sur l'état des publications (Revue et Collection). Il demande à la Société de s'associer à la démarche faite par la Société de linguistique auprès de Mlle Chr. Mohrmann pour l'inviter à faire, au cours de l'année, une conférence sur le latin chrétien dans le cadre de l'Institut de linguistique.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. M. DURRY signale la découverte au Musée des Thermes d'un nouveau fragment de la *Laudatio dite de Turia*, dont il a procuré une édition critique dans la Collection G. Budé.

Ce fragment nous donne la fin des lignes II, 1-9, avec un texte qui ne répond pas, en général, aux restitutions proposées (cf. ci-dessous,